

Comité de sélection des projets / Politique d'interaction avec les candidats

Politique d'interaction comité/candidat

Il existe trois comités de sélection de projets, un pour chaque volet de programme ; c'est-à-dire : leadership technologique, renforcement des capacités et intelligence artificielle.

Chaque comité est composé de cinq membres ; deux cadres supérieurs de Protein Industries Canada et trois experts indépendants de l'industrie, nommés par le conseil d'administration de Protein Industries Canada.

Chaque comité assure une surveillance indépendante du processus de sélection des projets et s'est vu déléguer le pouvoir de procéder à des évaluations indépendantes et expertes des propositions de projets complètes et des décisions de cofinancement dans l'exécution du mandat de Protein Industries Canada.

À moins d'y être invité par Protein Industries Canada, les parties prenantes, les membres ou les candidats ne doivent à aucun moment engager les membres du comité en ce qui concerne des projets qui ont été évalués, sont actuellement examinés par le comité ou ont fait l'objet d'une décision. De plus, le Comité ne contactera pas directement les candidats pour obtenir des informations ou des commentaires concernant les projets ; ces demandes seront traitées par le personnel de Protein Industries Canada.

Les membres qui ne respectent pas cette politique pourraient voir leurs droits d'adhésion résiliés, le financement du projet annulé et/ou les projets en cours et futurs pourraient être retirés de l'étude.

Les préoccupations, commentaires ou questions concernant le fonctionnement ou les décisions du Comité doivent être adressés au personnel de Protein Industries Canada.

Les membres du comité, les membres de Protein Industries Canada et le personnel de Protein Industries Canada partagent tous la responsabilité de signaler toute activité contraire à cette politique.

Processus de résolution des conflits

Toute allégation d'interaction inappropriée sera examinée. Le directeur technique et/ou le PDG de Protein Industries Canada enquêtera sur toute violation signalée de cette politique. Après avoir examiné les faits et interrogé les parties impliquées, le CTO et/ou le PDG détermineront si une enquête plus approfondie est justifiée ou si aucune autre action n'est nécessaire.

S'il s'avère qu'une enquête plus approfondie est justifiée, un comité d'enquête indépendant dirigé par le directeur financier de Protein Industries Canada et composé de deux administrateurs indépendants supplémentaires du conseil d'administration sera convoqué pour examiner les allégations, rechercher des informations supplémentaires au besoin et prendre une décision finale sur une violation de la Politique sur les interactions entre le comité et le candidat.

En cas de violation de la politique, le comité d'enquête fera une recommandation au conseil d'administration quant à l'opportunité d'invoquer des conséquences telles que l'annulation de l'adhésion, l'annulation d'un projet activement financé ou le retrait de l'examen des projets en cours ou futurs.

Le Conseil examinera les conclusions et les recommandations, les ratifiera le cas échéant et veillera à ce que les mesures appropriées soient prises.

Communication politique

La politique d'interaction Comité/Candidat sera la suivante :

- Publié dans la section « Programme » du site Web de Protein Industries Canada ; et
- Référencé dans les guides des programmes de Protein Industries Canada et dans d'autres documents de marketing jugés appropriés.

De plus, les biographies des membres du comité indépendant seront disponibles avec la politique.

Membres experts indépendants de l'industrie du comité

Les experts industriels indépendants suivants ont été nommés par le conseil d'administration de Protein Industries Canada.

- [Comité de sélection des projets – Leadership technologique](#)
- [Comité de sélection des projets – Renforcement des capacités](#)
- [Comité de sélection des projets – Intelligence artificielle](#)
- Comité de sélection des projets – Suppléments (énumérés au bas de chacune des pages ci-dessus, le cas échéant)